

Augmentation de pension alimentaire

Par rabia70, le 30/06/2011 à 15:01

Bonjour,

mon ex epoux ne verse pas de pension alimentaire depuis 3ans et n'essaye meme pas de voir sa fille comme c'etait stipulé dans le jugement .j'ai essaye a l'amiable de l'obtenir mais en vin,je n'ai meme pas ses coordonnées.

il ya un mois de ca j'ai porte pleinte pour non verssement de pension alimentaire et je tombe de haut qu'on la police rejette la responsabilite sur moi le faite que je n'ai pas pris un huissier depuis ce temps la et que je n'avais pas le droit d'attendre tout ce temps la , car ld'apres eu a pension apartient a ma fille

alors j'aimerai bien savoir ce que je risque personnellement vis a vis de la loi et au meme temps ce qu'il risque lui le faite de ne pas avoir versé la pension depuis 3ans

merci pour votre reponse

Par mimi493, le 30/06/2011 à 15:41

La police n'a pas le droit de vous dire ça.

Avez-vous porté plainte directement auprès du procureur de la république en LRAR en joignant la copie du jugement ?

Faites aussi une requête au JAF pour supprimer son DVH et augmenter la pension du fait qu'il n'use pas de ses DVH